

INVESTIGATION SUR LE REPORT DES CHARGES

Présentation des résultats et analyse des données récoltées suite au questionnaire sur le report des charges envoyé aux associations membres du CAPAS

Raphaël Rey

EnQuêtes– plateforme d'anthropologie

1. Contexte et démarche de l'enquête
2. Résultats généraux
3. Constats principaux et pistes d'analyse
4. Pour aller plus loin

RECHERCHE EXPLORATOIRE

1. CONTEXTE

Une première « **investigation sur le report de charges (RC) entre l'Etat et les associations composant le CAPAS** », réalisée en 2012 par Chrystil Vasserot

Constats:

- Complexification des procédures et des démarches auprès de nombreuses administrations étatiques
- Surcharge et saturation de nombreux services étatique
- Chasse à l'abus
- Répercussion sur les usager·ère·s toujours plus vulnérabilisées
- Répercussions sur les associations

1. DÉMARCHE

Fin 2015: Elaboration et réalisation du questionnaire sur la base des constats suivants:

- le RC génère une surcharge de travail pour les associations ;
- En amont, une non-prise en compte d'une partie du travail à effectuer est déplorée (par exemple la nécessité d'un appui pour remplir un questionnaire) ;
- Le RC n'entraîne généralement pas de compensations financières, si c'est le cas, la charge de travail est généralement sous-évaluée et la compensation partielle ;
- Il existe différents modes de sous-traitance, plus ou moins rémunérés.

1. DÉMARCHE

5 domaines recensés:

- PCFam – Service des prestations complémentaires familiales;
- HG – Hospice Général (concernant les personnes avec ou sans aide financière)
- HUG – Hôpitaux universitaires de Genève
- OCPM – Office cantonal de la population et des migrations;
- SAM – Service de l'assurance-maladie.

1. DÉMARCHE

Pour chacun des domaines:

- combien de personnes ou associations sont concernées par un RC ;
- pour quelles démarches ;
- combien de fois les répondant-e-s sont sollicité-e-s par semaine ;
- par qui les personnes sont orientées ;
- si l'association perçoit une compensation financière ;
- si celle-ci englobe la totalité du travail fourni ;
- et si les RC constatés sont compatibles avec les missions de l'association.

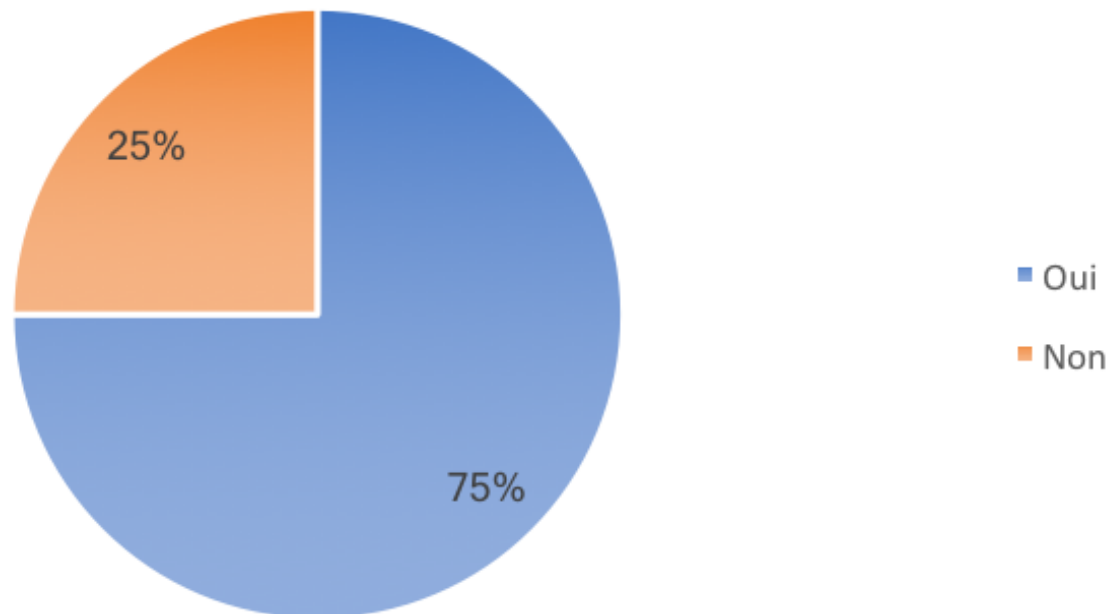
Et plus généralement:

- Interrogation sur la définition du report des charges
- Autres situations de RC rencontrées

2. RÉSULTATS GÉNÉRAUX

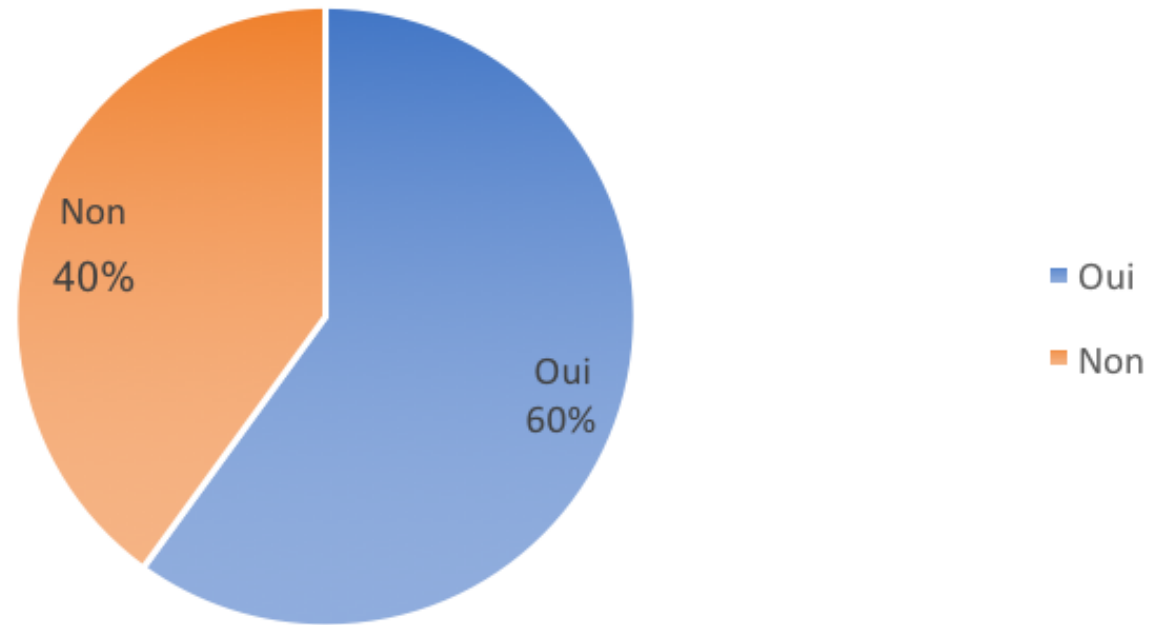
Deux tiers des associations concernées par les RC

Êtes-vous concerné-e-s par ces catégories/situations de RC? (44 réponses)



2. RÉSULTATS PRINCIPAUX

Rencontrez-vous des RC dans d'autres domaines? (35 réponses)



Une définition largement acceptée:

« Par report de charges (RC), nous entendons tout défaut de prise en charge relevant des responsabilités de l'Etat qui est transféré sur les associations, de manière explicite ou implicite, sans prise en compte des moyens leur permettant d'en assumer les conséquences »

RECHERCHE EXPÉRIMENTALE

3. CONSTATS PRINCIPAUX ET PISTES D'ANALYSE

Qui est le plus concerné?

- L'Hospice Général et l'OCPM en tête de file du report de charges
 - Des reports de charges **transversaux**
 - les reports de charges les plus **fréquents**
- Une évaluation des sollicitations difficiles
- Des missions qui se croisent et des interactions entre institutions complexes

3. CONSTATS PRINCIPAUX ET PISTES D'ANALYSE

Par qui les personnes sont-elles orientées?

- Par les services publics eux-mêmes
- Par les associations du réseau
- Par d'autres usager·ère·s ou les personnes viennent d'elles-mêmes

RECHERCHE EXPLORATOIRE

Quelle charge de travail représente le RC?

- Une quantification difficile:
 - Des démarches extrêmement diversifiées et de durées variables
 - Estimation par semaine: **Situations nouvelles** ou situations qui se répètent?
 - Estimation par répondant ou estimation par association?

RECHERCHE EXPLORATOIRE

Pour quelles démarches ?

- Démarches principales: « accompagnement administratif » et « conséquences de la lenteur des procédures »
 - Aspects individuel et administratif des charges reportées
 - Cumul des situations et traitement en urgence: un « effet domino »
 - Diminution de la dimension collective et politique du travail associatif, mais capacité d'adaptation plus grande que l'administration
- Informer, expliquer, orienter comme type de démarches transversal
 - Constat d'une sectorisation de l'aide publique
 - « fermeture des guichet »
 - Les associations comme première interface entre usager·ère·s et services étatiques?

Compatibilité avec les missions des associations?

- Le RC est généralement **compatible avec les missions** souvent assez larges, mais avant une question de **fréquence et de surcharge**
- Constat d'un changement progressif des pratiques dû au changement du **rôle de l'Etat** ou à une **interprétation restreinte** de ses missions par les administrations

RECHERCHE EXPLORATOIRE

Quelles compensations financières?

- Peu de répondant·e·s concerné·e·s reçoivent une compensation financière
 - Quand c'est le cas, celle-ci est toujours jugée **insuffisante**
- A préciser: Quels types de financement? Pour quelles démarches précisément?
Où se situe le RC par rapport aux financements reçus?

Vers un positionnement collectif des association

- Organisation d'une journée de réflexion pour:
 - Une réflexion sur conséquences sur le réseau et un échange sur les stratégies adoptées face au RC
 - Des propositions de positionnement des associations et des pistes de négociation
 - Une définition de posture commune
 - La formulation de recommandations spécifiques
- Constitution de délégations du CAPAS pour des rencontres avec les différents services

Approfondir la recherche

- Une étude quantitative auprès des associations pour:
 - Une mesure précise de la fréquence des démarches correspondantes à RC, proportionnée au nombre moyen de bénéficiaires hebdomadaires
 - Préciser les types de RC
 - Préciser les types de financements par domaines de travail et par associations
 - Répertorier de manière plus fine les différents domaines qui n'ont pas été recensés

Approfondir la recherche

- Des enquêtes qualitatives auprès des usager-ère-s, des associations (et de différents services étatiques) pour:
 - Mettre en lumière les **points de vue** et confronter les perspectives des différents acteurs
 - Mieux comprendre les **effets** du RC sur différentes composantes de la société
 - Mieux saisir les **contraintes vécues** par les acteurs associatifs et les **stratégies** face au RC
 - Approfondir la réflexion sur les **transformations qui affectent l'Etat** et ses relations avec le monde associatif